

L'actualité

De l'économie de paix

à l'économie de guerre

Les membres du Canadian Club de Montréal se sont fait expliquer, hier midi, le mécanisme par le jeu duquel le pays a commencé, depuis septembre dernier, la transformation de son économie de paix en une économie de guerre. C'est un économiste de grande réputation, M. Kenneth Wiffin Taylor, professeur d'économie politique à l'Université McMaster, qui donnait l'explication. Lui-même fait partie de l'une des nombreuses commissions créées par le gouvernement fédéral pour voir à l'opération de ce passage d'une économie à l'autre; il est secrétaire de la Commission de guerre qui a plus particulièrement pour mission d'exercer un contrôle sur l'industrie et sur les prix. Ça n'était pas toutefois la première fois que cet universitaire, en acceptant le secrétariat en question, avait l'occasion de passer du domaine de la théorie pure à celui, d'ordre plus objectif, de l'accomplissement d'un programme dans le monde concret. En 1932, du temps du gouvernement Bennett, il avait fait partie de la délégation canadienne, comme expert spécial, à la conférence impériale d'Ottawa; quatre ans plus tard, en 1936, sous le gouvernement King, il agissait comme conseiller de la Commission d'enquête sur l'antracite, enquête que présidait l'ancien directeur du Conseil national des recherches scientifiques, le Dr Tory.

Faut-il ajouter, pour donner une meilleure idée encore de sa carrière, que M. Taylor est né en Chine, qu'il a fait là-bas, avant de fréquenter des universités canadiennes et aussi l'Université de Chicago, une partie de ses études? Les constatations qu'il a pu faire en tant qu'économiste c'est un peu aux quatre coins du monde qu'il est allé les prendre. Pendant la guerre de 1914, il a fait du service au Canada, en Angleterre et sur le continent européen.

C'est principalement de la commission de contrôle dont il est maintenant secrétaire, celle du contrôle de l'industrie et des prix, qu'il a entretenu ses auditeurs d'hier; il n'a pas manqué toutefois de leur parler aussi des autres commissions de même genre, dont les divers contrôles, à la manière des dents d'une roue, s'engrènent les uns dans les autres, toutes commissions dites de guerre, celle des approvisionnements, celle des changes étrangers, celle des approvisionnements agricoles, celle du transport maritime, celle du transport terrestre et du transport aérien,

celle qui a pour but de coordonner le travail des autres, la Commission consultative de la politique en temps de guerre.

Que l'Etat canadien, une fois la décision prise de lancer le pays dans l'aventure de la nouvelle guerre européenne, ait pris tant de soin pour régler et contrôler son économie de guerre, la chose est fort compréhensible. Il n'est pas vrai que les guerres se gagnent sur des fronts économiques, les guerres se gagnent sur les champs de bataille, à moins que plus exactement elles ne se gagnent et ne se perdent autour de la table des conférences de paix. Mais l'économique compte pour beaucoup quand il s'agit, sur les champs de bataille, de décider du sort d'une guerre.

Employant un mot mis à la mode par la grande Foire de New-York, M. Taylor dit que le "trylone" de la victoire, dans la présente guerre, repose sur trois fondements essentiels: la force des armées, le moral des civils, l'organisation économique. C'est comme un tabouret à trois pieds et la faiblesse d'un seul pied peut déterminer le désastre.

Ça n'est toutefois que de façon indirecte que l'économique influe sur la guerre. Il s'agit d'assurer l'approvisionnement de ses propres armées, des armées de ses alliés aussi, et de priver, en tant que possible, l'ennemi des approvisionnements dont il a besoin. Il s'ensuit donc que notre économie

(Suite à la dernière page)

L'actualité

(Suite de la première page)

de guerre, en la présente occurrence, doit être parfaitement coordonnée à celle de nos alliés, qu'elle doit entrer dans un plan général. Le Canada, tout en assurant ses besoins propres, besoins qui peuvent être pourtant l'objet d'un rationnement, doit penser aussi à l'approvisionnement de ceux avec qui il a entrepris de faire la guerre. Il peut leur fournir ces choses essentielles que sont le blé, le bœuf, le fromage, les produits laitiers, certains métaux de base, comme le cuivre, le nickel, l'aluminium, les bois de charpente et les bois d'œuvre en général. Pour cela, le contrôle artificiel est nécessaire sur la production, la distribution, la consommation, les prix; au besoin, les prix doivent être fixés, quoique ce dernier moyen ne soit pas toujours efficace et parlant recommandable.

Par l'ensemble de ses commissions de guerre, le Canada s'est donné le mécanisme qu'il faut pour tout contrôler et dans toute la mesure possible. M. Taylor donne quelques précisions sur les moyens qui ont été employés, en septembre dernier, pour assurer chez nous les approvisionnements de sucre, pour empêcher, un peu plus tard, à l'automne et au commencement de l'hiver, la raréfaction de la laine et des vêtements en laine. Dans l'un et l'autre cas, des mesures ont été prises ici et des accords ont été conclus avec les organismes britanniques qui contrôlent le sucre et la laine sur les grands marchés du monde. Il n'y a pas eu de privations, pas de hausses anormales des prix.

Jusqu'à quel point devons-nous porter, par le jeu de ces diverses commissions, notre effort économique de guerre? Cela dépendra d'abord de la stratégie, de l'action de l'ennemi qui est commun au Canada et à ses alliés. Mais il faut se faire tout de suite à cette idée, dit M. Taylor, que l'on ne participe pas à une guerre sur le principe de la responsabilité limitée. Notre effort doit être assez grand pour gagner la guerre. C'est là la limite. Dans le cas qui nous intéresse à cette heure-ci, l'on peut prévoir que notre pays, dans le domaine économique, devra aller jusqu'à la limite de ses moyens.

M. Taylor ne parle pas de conscription mais de mobilisation économique. Cela ne revient-il pas au même? Et c'est autre chose que la participation modérée et mesurée dont il a été fait quelquefois mention au cours de la dernière campagne électorale.

E. B.